

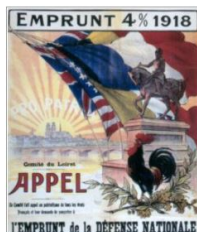
Mag'Centre, 8 mars 2020

Voix de Femmes

dimanche, 8 mars 2020



Entre 8 mars et 8 mai, le printemps sera électoral cette année 2020 et cet « entre-deux-mois » offre l'opportunité de réinterroger notre histoire sous l'angle de la voix des femmes en politique.



Jeanne suffragette ?

Ici à Orléans, la ville dont l'héroïne, à dimension nationale, est une jeune femme, les Voix de femmes ont une histoire. Si on les entend depuis près de 600 ans, les écoute-t-on ? L'interrogation date au moins des lendemains de la Grande Guerre, lorsqu'en dépit du rôle majeur tenu par les « remplaçantes » dans la mobilisation, les parlementaires français, au prétexte du danger clérical, refusèrent à plusieurs reprises de voter pour l'établissement d'un suffrage réellement universel.

Des tracts sont alors distribués dans la cité johannique, à la faveur du 8 mai, pour relever que « *Jeanne aujourd'hui ne pourrait pas voter* », paradoxe au moment de sa canonisation.

Libération conditionnelle

Enfin à la Libération, grâce à la Résistance et au gouvernement de Gaulle, les premières femmes entrent au conseil municipal d'Orléans, avocates, institutrices, et Mlle Parisot, proviseur de...Jeanne d'Arc, bien sûr, le lycée de jeunes filles.

Si beaucoup de femmes ont tenu des fonctions et mené des actions d'envergure, de France Le Pennec auprès de René Thinat à Murielle Sauvegrain en passant par Micheline Praehecq et Marie-Madeleine Malliot auprès de Jean-Pierre Sueur, aucune n'a accédé à la mairie d'Orléans, pas plus qu'à la présidence du conseil départemental du Loiret ou de la région Centre-Val de Loire.

